

Information pour patients

Pre-Implantation Genetic Testing pour l'aneuploïdie (PGT-A)

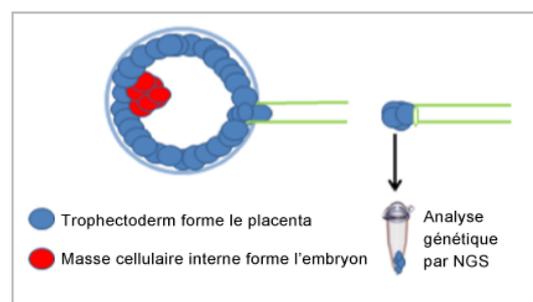
Principes

Le PGT-A est un examen génétique réalisé dans le cadre de la fécondation in vitro ; il est effectué 5 à 6 jours après la fécondation de l'ovocyte, avant son implantation dans l'utérus. L'objectif de cet examen est d'exclure les anomalies chromosomiques et de permettre ainsi de sélectionner les embryons appropriés pour le transfert dans l'utérus. Ainsi, le délai jusqu'à la grossesse peut être réduit.

Procédure

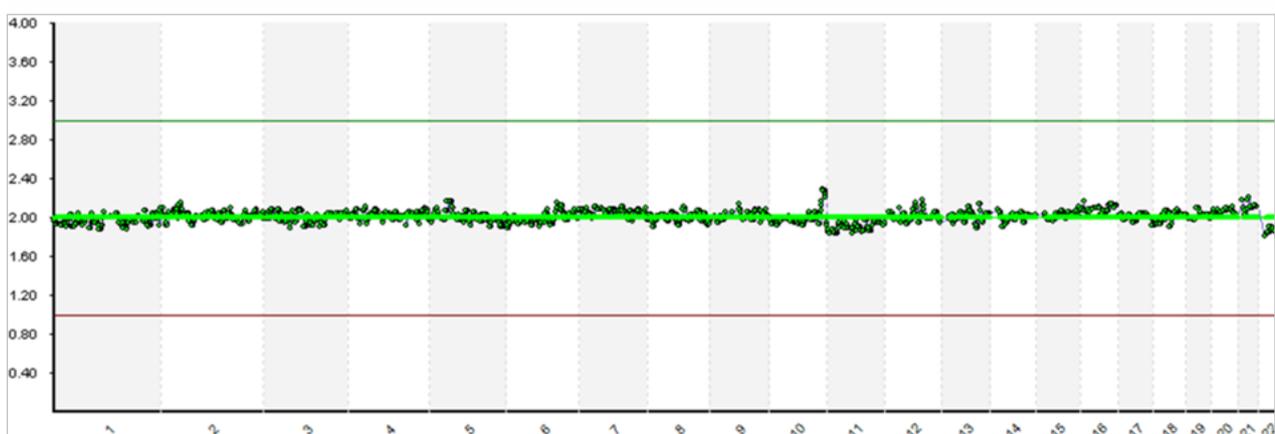
L'ovocyte fécondé se transforme tout d'abord en blastocyste. Le blastocyste se compose de cellules périphériques qui formeront le placenta (trophectoderme) et d'une masse cellulaire interne à partir de laquelle se développera l'embryon (illustration 1). Au 5^e ou 6^e jour suivant la fécondation, au max. 3 à 8 cellules du trophectoderme sont prélevées par biopsie. Aucune cellule de l'embryon n'est prélevée. Chaque blastocyste est ensuite congelé individuellement. Les 3 à 8 cellules prélevées sont soumises à une analyse génétique moléculaire.

Illustration 1 : Biopsie du trophectoderme ; au 5^e jour, prélèvement de cellules qui formeront le placenta



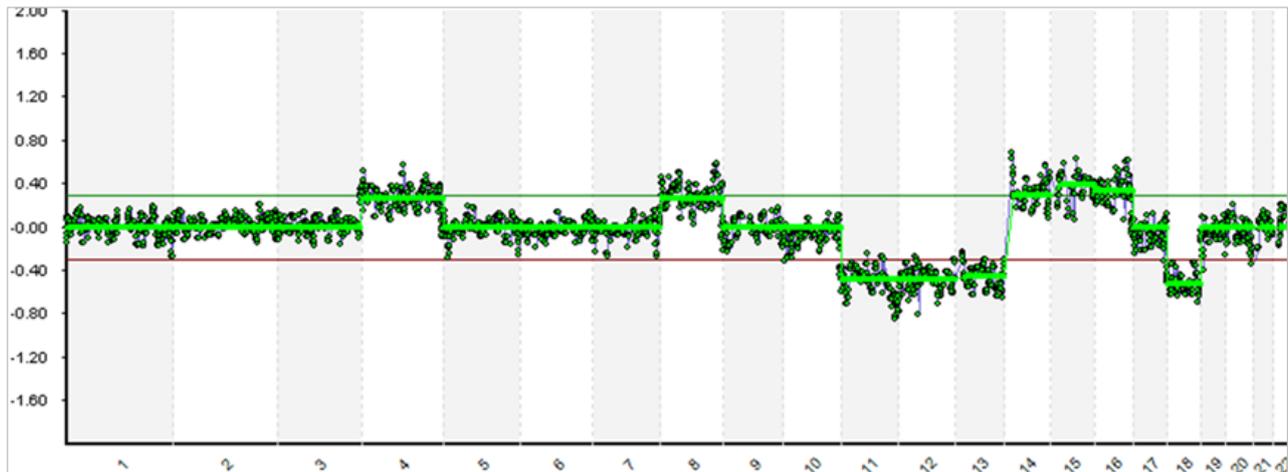
Les blastocystes qui présentent un nombre normal de chromosomes (illustration 2) peuvent être décongelés, lors d'un cycle de décongélation, pour un transfert d'embryon.

Illustration 2 : Nombre normal de chromosomes



Les blastocystes qui présentent un nombre anormal de chromosomes (illustration 3) seront détruits selon l'accord du couple.

Illustration 3 : Exemple d'un nombre anormal de chromosomes



Limites de la méthode

- Il n'est pas toujours possible d'obtenir un résultat interprétable à partir d'une biopsie
- La biopsie, la congélation, la conservation et la décongélation des cellules sont effectuées selon des méthodes scientifiques éprouvées. Toutefois, Viollier AG ne peut garantir la viabilité des cellules après décongélation ni leur capacité à induire une grossesse
- Cette méthode n'est pas en mesure de détecter les translocations chromosomiques équilibrées, les inversions, les disomies uniparentales, les triploïdies, les mosaïcismes de faible grade (< 20 %) et les anomalies géniques
- Un transfert pendant un cycle de ponction (transfert frais) n'est pas possible
- Le PGT-A n'a pas vocation à remplacer les consultations prénatales.

Consentement éclairé

Pre-Implantation Genetic Testing pour l'aneuploïdie (PGT-A) sur des blastocystes

- Veuillez attentivement lire ce formulaire ainsi que l'information destinée aux patients.
- N'hésitez pas à poser des questions si certains aspects vous semblent peu clairs ou si vous souhaitez obtenir de plus amples précisions.

Conseiller

Nom, prénom _____

Patiente

Nom, prénom, date de naissance _____

Patient

Nom, prénom, date de naissance _____

1. Le conseiller co-signataire de ce document m'a donné oralement et par écrit les informations relatives à cette méthode, ses objectifs, son déroulement, ses effets attendus ainsi que ses éventuels avantages et inconvénients et les risques possibles qu'elle présente. Oui Non
2. J'ai lu et compris le contenu du document 'Information pour patients'. J'ai obtenu toutes les réponses aux questions que j'ai posé concernant cette méthode. Je peux conserver la version écrite de l'information pour patients et je reçois une copie de mon consentement éclairé. Oui Non
3. J'ai eu suffisamment de temps pour prendre ma décision. Oui Non
4. Je sais que mes données personnelles ne seront transmises que sous une forme anonyme à des institutions externes. Oui Non
5. Les blastocystes diagnostiqués comme porteurs d'anomalies chromosomiques pourront être détruits sans nécessiter une concertation supplémentaire. Oui Non

Lieu, date _____

Signature de la patiente _____

Signature du patient _____

Lieu, date _____

Signature du conseiller _____